Le coût de la vie

Objekttyp: **Index**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **18 (1926)**

Heft 5

PDF erstellt am: **23.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

rapport du comité du cartel syndical bâlois, publié dans le *Basler Vorwärts,* nous en donne l'occasion:

Il a été versé du solde des comptes de l'année dernière une somme de fr. 4600. Les cotisations des sections ont permis d'élever le fonds de lutte à la somme de fr. 18,000.

Sur la proposition d'un délégué communiste, il a été décidé de lancer une initiative aux fins de frapper les grandes fortunes d'un supplément d'impôt.

Une enquête a été ordonnée pour examiner la situation du secrétariat ouvrier.

Un boycott a été lancé contre le jardin zoologique.

La classe ouvrière a été invitée le 1er août à manifester contre la guerre. (Le résultat, on s'en souvient, fut des plus maigres.)

Le 12 août, une résolution fut adoptée contre les restrictions d'importer du bétail de boucherie.

Une manifestation sportive fut organisée en faveur des ouvriers chinois.

Une revision partielle des statuts introduisit le plébiscite, une modification de la répartition des mandats et la création d'un tribunal arbitral.

Le 24 septembre, l'on entendit au cartel une conférence de Monsieur Stocker et de Mme Meyer sur le placement des apprentis.

Le 7 octobre, l'on décida l'édition d'un manifeste, à l'occasion des élections aux conseils de prud'hommes.

Une résolution fut adoptée tendant à demander la collaboration des deux fractions du Grand Conseil dans la question du chômage.

Dans un procès contre des propriétaires, quelques locataires furent secourus au moyen d'une somme de fr. 200.—.

Au sujet du conflit dans la coopérative, une décision fut prise en faveur des employés.

Le rapport dit plus loin que des renseignements pourront être donnés sur les mouvements de salaire et autres, lorsque les sections en auront informé le comité du cartel.

Et voilà toute l'action révolutionnaire. Comme de simples réformistes, le comité et les délégués du cartel ont cherché à résoudre au mieux tous les problèmes d'actualité qui se présentèrent à lui. Loin de nous la pensée de critiquer leur activité. Nous savons trop que malgré sa majorité des trois quarts communiste, le cartel doit compter avec les réalités. Mais cela ne nous empêche pas de comparer cette activité « révolutionnaire » avec celle des cartels « réformistes » de Berne, Lucerne, Winterthour, La Chaux-de-Fonds ou Genève. Cette comparaison ne lui est certes pas favorable.

Nous ne pouvons d'ailleurs que souscrire aux paroles du *Basler Vorwärts* lorsqu'il dit d'autre part: « Il serait temps de mettre un terme aux disputes. Les ouvriers en ont assez. Ils ne demandent pas la lutte entre eux, mais la solidarité réciproque ». Cela nous est d'autant plus facile que le rapport du cartel bâlois prouve qu'en pratique, ils ne sont pas moins réformistes. Les divergences ne sont que théoriques et artificiellement entretenues par certains éléments au grand détriment de l'ensemble de la classe ouvrière.

Bibliographie

Chronique de la sécurité industrielle. Bureau international du travail. Genève. Le numéro fr. 1.50 suisse. Abonnement annuel fr. 7.50 suisses. Le rôle des revues d'atelier dans la prévention des accidents aux Etats-Unis. — Nouvel appareil de protection des mains pour le travail aux presses et poinçonneuses à pédale. — Concours de sécurité entre différentes entreprises. — Institutions et associations pour la prévention des accidents. — Lois et règlements, codes de sécurité. Rapports officiels, de toute une série de pays. — Revue des livres, affiches de sécurité, etc.

Annuaire suisse des arts et métiers 1924—1925. Imprimerie Zimmerli & Cie, à Berne. Cet annuaire comprend 221 pages écrites dans les deux langues. Il contient un rapport sur l'activité de la direction centrale de l'Union suisse des arts et métiers dû à la plume de M. R. Jaccard, secrétaire français de cette organisation. De nombreux exposés sont en outre consacrés à diverses questions d'actualité pour les arts et métiers et problèmes généraux d'économie nationale. M. R. Jaccard a consacré en particulier un excellent article documentaire et historique à la législation fédérale sur les arts et métiers.

Beiträge zur Statistik der Stadt Bern, Heft 7. Publié par l'Office de statistique de la ville de Berne.

Comme les précédents, ce cahier nous apporte une riche documentation statistique dans divers domaines. Le chapitre premier donne le résultat d'enquêtes sur les habitations disponibles et les besoins de logements au début de 1926. Les chapitres deux et trois ont une importance particulière par les recherches faites sur les conditions sociales des écoliers de la ville de Berne; ils traitent sur les conditions de logement et de repos des écoliers en 1919 et 1925 et les séjours de vacances des écoliers en 1925. Enfin, le quatrième chapitre est consacré à la question si actuelle du recul des naissances et de la mortalité infantile dans la ville de Berne. Ce nouveau cahier est précieux par les renseignements fournis et les suggestions qui en découlent tout naturellement pour la politique communale.

Le coût de la vie

(calculé sur la base de l'index fédéral d'entente)

	Index pour l'alimentation, le combustible, le vêtement et le loyer			
	Office fédéral du travail	Offices locaux de statistique		
		Berne	Zurich	St-Gall
1914 Juin	100	100	100	100
1916 Moyenne annuelle .	—	128	126	—
1918 » .	—	201	197	—
1920 » .	—	223	223	—
1921 » .	—	204	203	—
1922 » .	—	170	169	—
1923 » .	—	173	168	—
1924 » .	—	177	171	—
1925 Janvier . . .	100	178	173	165
1925 Mars . . .	100	178	171	163
1925 Mai	168	175	170	161
1925 Juillet . . .	168	175	170	163
1925 Septembre . .	168	176	171	163
1925 Novembre . .	167	175	169	162
1926 Janvier . . .	166	173	168	160
1926 Février . . .	164	172	167	159
1926 Mars . . .	163	171	165	158